

J'ai une autre question sur l'important sujet de la sécurité d'approvisionnement en énergie et je voudrais que le très hon. secrétaire d'État aux Affaires extérieures y réponde. Quand il était premier ministre, son gouvernement conservateur a présenté au Parlement du Canada un projet de loi qui nous aurait donné le droit de réduire les exportations de gaz et de pétrole aux États-Unis en cas de crise énergétique parce que, dans ce cas, les ressources du Canada devraient d'abord servir à répondre aux besoins du Canada. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il confirmer que le gouvernement est disposé à conclure avec les États-Unis un accord qui l'empêcherait, en cas de crise énergétique, de garder le gaz et le pétrole pour satisfaire les besoins des Canadiens? Le ministre l'admet-il?

[Français]

**L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je vais répondre en termes les plus clairs possible au chef du parti socialiste qu'il n'y a rien dans cette Entente au sujet du partage de nos ressources, que ce soit avec les États-Unis, il n'y a rien dans cette Entente de différent des Ententes qui ont été signées par le gouvernement libéral précédent dans le cadre de l'AEIE. C'est clair et précis!

[Traduction]

#### L'INTERRUPTION DES EXPORTATIONS

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement.

[Français]

Monsieur le Président, j'ai entendu la réponse du ministre. Je voudrais lui suggérer sincèrement qu'il lise prudemment le document parce que ce que j'ai dit cet après-midi est dans le document et ce sont ses collègues qui ont négocié cette Entente avec les Américains.

• (1440)

[Traduction]

Je demanderais au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en sa qualité de principal ministre chargé de ces négociations, s'il est d'accord avec ce que son collègue vient de dire.

Le ministre a-t-il raison de prétendre que l'accord proposé laisse au Canada le pouvoir d'interrompre complètement les exportations de gaz et de pétrole vers les États-Unis?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, le député devrait prendre connaissance de l'accord. Il ne doit pas oublier non plus que, pendant des années, l'un des grands problèmes de l'Ouest a été celui de la diversification de l'économie. L'accord nous donne maintenant une belle occasion d'y assurer cette diversification. Si le député veut s'engager dans un débat électoral sur cette question dans l'Ouest ou n'importe où ailleurs, je suis son homme.

**Des voix:** Oh, oh!

### Questions orales

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE M. FRANCIS, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

**M. le Président:** Je vais exercer certaines prérogatives pour faire quelque chose d'un peu inhabituel. Nous avons ici avec nous, à ma droite, un distingué collègue et un ami de longue date, l'honorable Lloyd Francis, ancien président de la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** Je voudrais que les députés sachent que j'ai du renfort.

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

#### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES EXPORTATIONS DE PÉTROLE

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie et fait suite à l'intervention du député d'Oshawa. La situation se trouve modifiée, et pas pour le mieux.

L'an dernier, au Canada, nous avons vendu en moyenne 807 000 barils de pétrole par jour aux États-Unis et voici maintenant qu'on renonce à limiter les exportations vers les États-Unis. Même si nous manquons de pétrole, il faudra vendre une partie de nos ressources aux États-Unis, en échange de quoi les Américains pourront se contenter de nous vendre 50 000 barils de brut de l'Alaska.

Pourquoi, lorsque nous manquerons, pour nos propres besoins, de brut léger et moyen, ressource indispensable, faudra-t-il céder ce précieux pétrole aux Américains pour n'obtenir qu'une contrepartie aussi dérisoire?

[Français]

**L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, cet Accord proposé avec les États-Unis va favoriser énormément le secteur de l'énergie, et tous ceux qui en ont la responsabilité sont parfaitement d'accord, que ce soit le premier ministre Getty qui déclare que le libre-échange est très bénéfique aux producteurs de pétrole et de gaz de l'Alberta, que ce soit le premier ministre Robert Bourassa qui dit que cet Accord va profiter entre autres, dans le domaine de l'énergie, aux deux pays, que ce soit le secteur de la Saskatchewan ou même les producteurs... Monsieur le Président, cet Accord est favorable et aux producteurs et aux consommateurs d'énergie, et des deux côtés de la frontière.

[Traduction]

LES RÈGLEMENTS RÉGISSANT L'EXPÉDITION DU PÉTROLE

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, ce que dit le ministre de l'Énergie n'est pas exact, car nous n'aurons pas de brut léger ou moyen, mais seulement du pétrole lourd, du pétrole de sables bitumineux et du pétrole sous-marin, tous trois plus coûteux. Qui va payer le prix supplémentaire d'exploitation de ce pétrole? Les Américains? Aux États-Unis, la Jones Act régleme l'expédition d'un port à l'autre.